



Régate Skiff Les 23 et 24 juin 2012

1. REGLES

1.1 La régata sera régie par :

- ✚ Les règles Internationales ISAF 2009/2012.
- ✚ Les règles des championnats fédéraux et les prescriptions de la FF VOILE.
- ✚ Le règlement de la ligue Bretagne de Voile
- ✚ Le règlement du Comité Départemental de Voile
- ✚ Le présent avis de course et les instructions de courses et les éventuels avenants.

2. PUBLICITE

L'épreuve est une épreuve de la catégorie C de publicité selon l'article 20 du règlement ISAF tel que modifié par le règlement de publicité de la FF VOILE.

L'autorité organisatrice pourra demander aux concurrents de porter une publicité de l'organisation.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte au bateaux inter série et Skiff.

3.2 Les concurrents peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du CN Plérin.

Le montant de l'inscription est de 60 € pour les doubles et de 40 € pour les solitaires (repas compris)
Tarif pour un repas supplémentaire : 12€

Centre Nautique de Plérin – CNP
66, Esplanade Eric Tabarly
22190 PLERIN – France

Tel. : +33 (0)2 96 74 65 11
Fax : +33 (0)2 96 74 72 24
Email : info@cnplerin.fr
Web : www.cnplerin.fr

3.3 Les concurrents français doivent présenter au moment de leur inscription :

- ✚ La licence FF VOILE valide,
- ✚ L'autorisation parentale,
- ✚ L'autorisation de port de publicité si nécessaire,

4. PROGRAMME

Samedi 23 juin

- ✚ 10 h 00 inscriptions
- ✚ 13 h 00 clôture des inscriptions
- ✚ 14 h 30 mise à disposition sur l'eau.
- ✚ 19 h 30 Pot d'accueil suivi d'un repas.

Dimanche 24 juin

- ✚ 10 h 00 Mise à disposition sur l'eau.
- ✚ 15 h 30 Remise des prix.